

Lettre du représentant Dartigoeyte, en mission dans les département du Gers et de la Haute-Garonne, qui annonce le don de fagots au parc d'artillerie de Toulouse, lors de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794)

Pierre Arnaud Dartigoeyte

Citer ce document / Cite this document :

Dartigoeyte Pierre Arnaud. Lettre du représentant Dartigoeyte, en mission dans les département du Gers et de la Haute-Garonne, qui annonce le don de fagots au parc d'artillerie de Toulouse, lors de la séance du 19 pluviôse an II (7 février 1794).

In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 440;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34939_t1_0440_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Le faire toujours pour autrui :
Voilà, sans dispute et sans schisme,
Des articles de foi certains;
Voilà des vrais Républicains,
En trois mots tout le catéchisme. (bis)

45

La société montagnarde de Port-Malo écrit que, régénérée par le représentant du peuple Le Carpentier, elle ne forme plus qu'un peuple de frères, unis pour la défense de la patrie et l'affermissement de la République. Des ennemis communs s'étoient glissés dans son sein pour les diviser, mais les manœuvres des traîtres ont été déjouées, et ils ne cesseront jamais d'admirer les sublimes travaux de la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Port-Malo, 10 pluv. II] (2).

« Citoyens Législateurs,

Régénérés par les soins de votre digne collègue Le Carpentier, nous ne formons plus qu'une Société de frères unis pour la défense de la patrie et l'affermissement de la République française. Des ennemis de notre bonheur s'étoient glissés dans notre sein, les uns ont voulu nous décrier, d'autres ont même contre toute vérité osé vous faire annoncer que nous avions eu la foiblesse de choisir Magon la Blinais pour commander notre garde nationale, tandis qu'il n'a jamais eu l'honneur de porter les armes pour la défense de la liberté, mais la vérité se fait toujours apercevoir au travers du nuage épais dont on veut l'envelopper et nous osons vous assurer que la masse de la Société a toujours été saine. Malgré la malveillance qui a cherché à noircir les Malouins, nous n'avons cessé d'admirer vos sublimes travaux et de déjouer les manœuvres perfides des traîtres qui croyaient trouver dans nos murs un asile assuré et qui, bientôt connus se sont vu renfermer dans les maisons d'arrêt, sagement formées par vos ordres dans notre cité comme dans toutes les autres communes de la République.

Toujours occupés à propager les principes qui nous animent, nous ne cessons de faire connaître à nos concitoyens, que nous devons à votre sagesse la paix intérieure dont nous jouissons et les avantages que remportent aux frontières, nos braves défenseurs sur les puissances coalisées. Nous admirons sans cesse la loi sur le mode de gouvernement révolutionnaire et votre décret qui perpétue le souvenir du bonheur que nous avons eu de voir tomber la tête du dernier de nos tyrans.

Intimement persuadés que des Républicains ne doivent jamais traiter de paix avec les despotes, nous répétons souvent que pour jouir des avantages que nous promet une république une et indivisible fondée sur les bases inébranlables de la Liberté et de l'Egalité, nous ne devons nous reposer qu'après avoir détruit entièrement les tyrans couronnés, aussi les Malouins dési-

rent-ils, avec ardeur, d'aller porter la mort à ces chefs perfides qui retiennent encore dans l'esclavage des hommes nés pour la Liberté et qui n'attendent que les Français pour se réunir à eux et livrer au glaive des lois ceux qui abusent de leur pouvoir usurpé, veulent les tenir courbés sous le joug d'un despote. Parlez, Citoyens Législateurs et de suite nous courons secourir nos frères de la grande Bretagne. Nous connoissons leur amour pour la Liberté, nous savons qu'ils brûlent du désir de nous voir voler à leur secours, et de nous livrer ces traîtres qui, après avoir semé la discorde parmi nous, ont fui la terre de la Liberté pour éviter la peine due à leurs forfaits. Nous avons juré dans notre séance du 9 pluviôse; *Guerre aux Tyrans, paix aux chaumières, Liberté ou la Mort*, et le maintien de la République une et indivisible et nous tiendrons notre serment jusqu'à la mort.

Guil. LECOQ (présid.), LEDOUX (secrét.)
[et une signature illisible]

46

Dartigoeyte, représentant du peuple dans les départemens du Gers et de Haute-Garonne, annonce que les respectables cultivateurs ont refusé généreusement le prix des fagots que les commissaires du parc d'artillerie avoient mis en réquisition.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Toulouse, 10 pluv. II] (2)

« Citoyens mes collègues,

Les commissaires du parc d'artillerie établi à Toulouse avaient mis en réquisition dans la commune de porter mille fagots de saule, destinés à faire du charbon nécessaire pour la composition de la poudre. Les agriculteurs respectables qui l'habitent n'ont pas voulu permettre qu'on leur en payât la valeur. Ils en font l'abandon à la patrie pour contribuer à assurer le triomphe de la liberté sur le despotisme. Citoyens mes collègues, ces estimables patriotes ont recueilli la récompense qu'ils apprécient le plus lorsqu'ils ont obtenu l'approbation des représentants du peuple. S. et F. »

DARTIGOEYTE.

47

La société populaire des sans-culottes de Langeais, département d'Indre-et-Loire, envoie, pour être déposé sur l'autel de la patrie, 1,634 liv., dont 24 liv. en numéraire, et le reste en assignats; plus, une tabatière en argent, une pièce d'argent. Un gendarme nommé Bellau a contracté publiquement dans la société l'engagement de donner, pendant tout le temps de la guerre, 5 liv. par mois. Cette société envoie de plus le récépissé de l'administration du district pour 41 chemises, 3 paires de guêtres, 3 paires

(1) P.V., XXXI, 91. B¹, 20 pluv. (suppl¹).

(2) C 292, pl. 939, p. 7.

(1) P.V., XXXI, 91. Reproduit dans B¹, 19 pluv. Mention dans J. Paris, n° 405; C. Eg., n° 540. Analyse dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 524.

(2) C. 291, pl. 922, p. 36.